

NOTICE D'EMPLOI

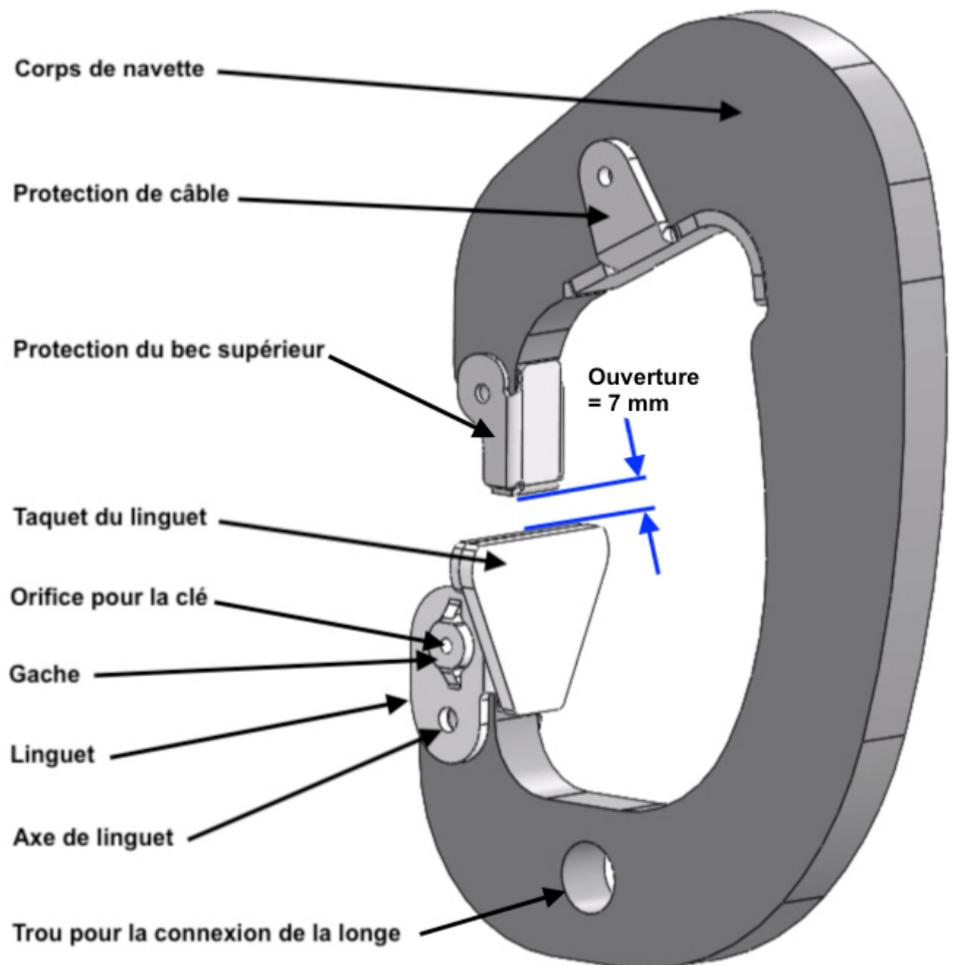
DU DISPOSITIF DE CONNEXION MOBILE CLIP'FIL
POUR LIGNE DE VIE CONTINUE EN PAH
EPI classe 3 – CE0082

Mise à jour mars 2021

Le dispositif de connexion mobile concerné par cette notice est désigné dans la suite de la notice par les termes «DCM» ou «appareil»

- DCM réf. KN012

NOMENCLATURE



1 - DOMAINE D'APPLICATION

Avant d'utiliser ce appareil, vous devrez lire et comprendre les instructions d'utilisation énoncés par cette notice.

Cet appareil est un EPI (équipement de protection individuelle) destiné aux PAH, régi par la norme EN17109:2020 comme composant du système individuel de sécurité pour les lignes de vie continues. La déclaration UE de conformité est disponible sur le site internet www.clipfil.com ou www.kujanak.com.

L' appareil est fourni sans longe. Il doit être relié au harnais de l'utilisateur par une longe souple (voir § 4).

L' appareil est translaté par l'utilisateur le long du câble de ligne de vie et à travers les dispositifs d'ancrage de la ligne de vie sur les arbres ou sur les autres éléments naturels ou artificiels de la structure du parcours.

Catégorie de ce Dispositif de connexion mobile selon la EN17109:2020 = catégorie E (relié à la ligne de vie de manière permanente et pouvant être ouvert seulement avec un outil).

La mise en service de cet appareil doit se faire sous le contrôle et la responsabilité d'une personne compétente (opérateur de PAH).

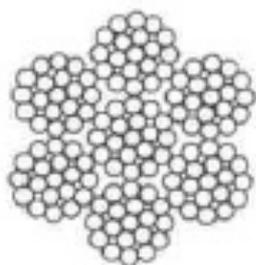
L'utilisation de cet appareil doit être le fait d'une personne formée et compétente pour l'utiliser en toute sécurité.

2 - COMPATIBILITÉ AVEC LES CÂBLES

Le DCM est conçu pour être utilisé sur les lignes de vie continues réalisées **en câble métallique** en acier galvanisé, **à âme métallique, de Ø 12 mm, de type 7x19 ou anti-giratoire** tels que décrits ci-dessous.

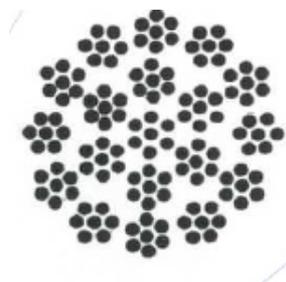
Construction du câble 7x19 : 7 torons de 19 fils

Rupture > 9 200 kg



Construction du câble 19x7 : 19 torons de 7 fils

Rupture > 9 200 kg



Les câbles de ligne de vie et leur mise en œuvre doivent respecter les dispositions de la norme de construction et d'exploitation des PAH NF EN 15567-1 et 15567-2.

Le DCM NE doit PAS être utilisé sur les lignes de vie continues réalisées en un autre type de câble.

3 - CHOIX DE LA LONGE

Pour son utilisation, cet appareil doit être relié au harnais de l'utilisateur par une longe souple conçue pour PAH, conforme à l'EN17109.

Le harnais de l'utilisateur doit être conforme à l'EN 12277+A1.

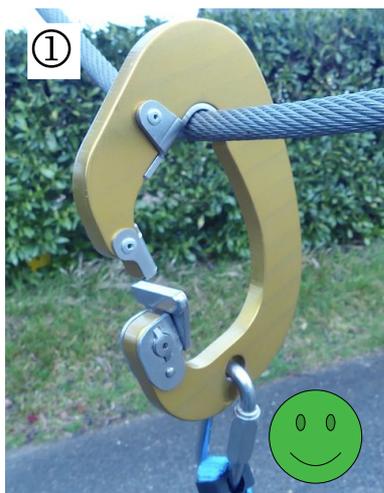
La liaison de la longe au harnais peut être réalisée avec une tête d'alouette ou bien avec un maillon rapide certifié CE EN12275. L'écrou de ce maillon rapide doit être collé, ou bien serré à la clé au couple de serrage indiqué par le fabricant, de telle sorte qu'il ne pourra pas être ouvert sans outil par l'utilisateur.

La liaison de la longe sur l'appareil doit être réalisée avec un maillon rapide certifié CE EN12275. L'écrou de ce maillon rapide doit être collé, ou bien serré à la clé au couple de serrage indiqué par le fabricant, de telle sorte qu'il ne pourra pas être ouvert sans outil par l'utilisateur.

4 - COMMENT PLACER LE CONNECTEUR SUR LE CÂBLE DE LA LIGNE DE VIE

Le DCM doit être placé sur la ligne de vie selon les schémas ci-contre.

① Bonne position



② Position erronée, interdite



③ Position erronée, interdite



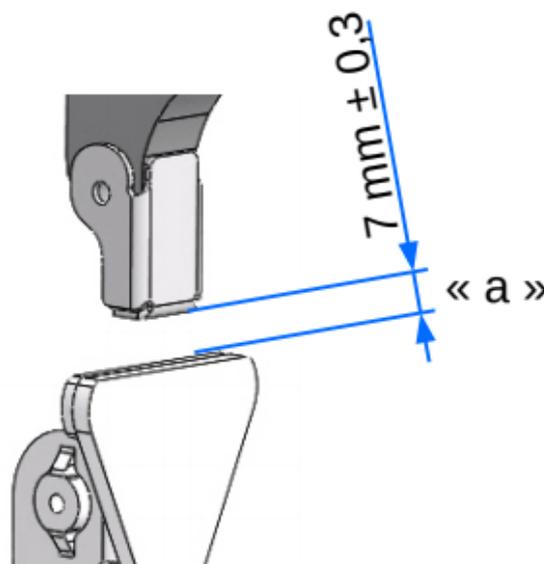
5 - FENTE DE PASSAGE

Voir le schéma ci-contre.

La fente entre le bec supérieur et le taquet de linguet est définie par la valeur «a».

Valeur nominale de « a » = $7,0 \text{ mm} \pm 0,3$

Cette valeur «a» ne doit pas dépasser 8 mm.



6 - PRÉCAUTIONS D'UTILISATION PAR LE PRATIQUANT

Cet appareil est conçu pour être utilisé dans la position verticale, selon l'indication § 5.

Lors de son évolution sur un parcours, l'utilisateur ne doit pas tenir le DCM dans une position transversale qui est celle de moindre résistance. Il lui sera enseigné par l'encadrement du parc, lors de l'initiation, de progresser sans tenir le DCM ou de façon exceptionnelle une tenue par la longe.

Lors d'une tyrolienne, le DCM doit être posé sur la poulie afin d'empêcher une usure prématurée.

Il ne doit pas être utilisé comme frein.

Il est interdit au pratiquant de tenter d'ouvrir le linguet.

Il lui sera enseigné de ne pas passer la longe à l'intérieur du DCM.

Il lui sera enseigné de ne pas faire traîner le DCM au sol ni de le heurter contre des éléments naturels ou artificiels.

L'utilisateur sera informé du risque d'étranglement et de traumatisme au larynx s'il place la longe autour de son cou et du caractère contondant de l'appareil qui ne devra pas être frappé contre son propre corps ni contre le corps d'autrui.

7- PROCÉDURE POUR UNE ÉVACUATION

Toute évacuation d'un pratiquant doit être réalisée par un opérateur formé et compétent.
Les opérateurs doivent tous être équipés des outils d'ouverture : clé plate pour le maillon rapide, clé réf. CLEKN012-02 pour le linguet.

Une évacuation d'un pratiquant en cours d'activité peut être réalisée de deux façons

1 - En ouvrant le linguet avec la clé réf. CLEKN012-02.

Le poinçon est introduit dans l'orifice au centre de la gache, pour repousser un pêne maintenu par un ressort.

Le linguet peut alors être basculé vers l'intérieur et le connecteur retiré du câble de la ligne de vie. Une fois le DCM extrait du câble, l'opérateur ramène immédiatement le linguet dans sa position verrouillée. De retour au sol, l'équipement du pratiquant devra être contrôlé avant la poursuite de l'utilisation. Le linguet est contrôlé.

2 - En dévissant avec une clé appropriée le maillon rapide reliant la longe au DCM. En ce cas le DCM demeure sur la ligne de vie, il sera poussé jusqu'à la fin du parcours pour être récupéré. Après récupération le DCM est fixé à sa longe. Le blocage du maillon rapide est fait à la clé, au couple de serrage indiqué par le fabricant, puis contrôlé.

L'évacuation par dévissage du maillon rapide peut être un recours dans le cas d'un dysfonctionnement du linguet.

8 - DURÉE DE VIE - MISE AU REBUT

La durée de vie de ce produit métallique (incluant la durée de stockage sans utilisation) n'est pas limitée. Attention, un EPI métallique peut être détruit à sa première utilisation et une usure peut se produire par frottement sur les éléments de la ligne de vie. C'est le contrôle qui détermine si le produit doit être mis au rebut.

Les raisons de mise au rebut sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Une usure excessive du corps du DCM (partie en aluminium).
- Une usure excessive des pièces d'usure en attendant qu'elles soient changées.
- Une déformation permanente.
- Une largeur de la fente «a» supérieure à 8 mm (voir § 6). Le contrôle de l'ouverture «a» peut se faire à l'aide de la clé réf. CLEKN012-02, d'un appareil de mesure ou d'une pige de Ø 8 mm.
- Toute utilisation anormale, toute utilisation dans des conditions anormales, toute utilisation autre que celle pour laquelle le produit est conçu, doivent conduire à une mise au rebut.
- Toute modification apportée au produit.
- Si le produit a subi une chute, il doit être mis au rebut.
- Si le produit a servi à retenir une chute de facteur supérieur à 1 il doit être mis au rebut.

9 - VÉRIFICATION DU PRODUIT

Comme tout EPI, avant chaque utilisation cet appareil doit être contrôlé par une personne compétente. Ce contrôle inclut obligatoirement l'état de verrouillage du linguet.

Un contrôle approfondi par une personne compétente doit être effectué périodiquement, au minimum tous les 12 mois. Les résultats des vérifications doivent être consignés dans le registre des EPI.

Le contrôle comportera obligatoirement le niveau d'usure, le fonctionnement du linguet, les déformations éventuelles, le test ou la mesure de la fente de passage «a», la lisibilité des marquages.

10 - TIRANT D'AIR n'est dépendant que de la longueur de la longe, non défini par le DCM

La notion de tirant d'air permet de définir la hauteur sous les pieds de l'utilisateur à partir de laquelle le système anti-chute est opérationnel. En deçà de cette hauteur, l'utilisateur peut heurter le sol ou un élément de structure au moment de la chute.

Le tirant d'air minimum dans la configuration d'une longe de 80 cm est de 2 m.

11 - STOCKAGE, TRANSPORT, ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU PRODUIT

Eviter le contact avec des sources de chaleur, des matériaux abrasifs et tranchants, des substances corrosives ou des solvants. Le contact avec un produit chimique corrosif pourrait entraîner une détérioration ou un dysfonctionnement du produit.

Laver à l'eau propre et, si nécessaire, ajouter une petite quantité de savon neutre afin d'éliminer la saleté la plus persistante. Utiliser un chiffon propre non abrasif. Pour la désinfection utiliser de l'alcool puis sécher le DCM.

Si le produit est humide ou mouillé, l'essuyer ou le laisser sécher à l'air libre. Stocker et transporter au sec. L'humidité peut conduire à de la corrosion. Une corrosion, même invisible, peut affecter le fonctionnement du linguet.

L'humidité ou le gel pourrait entraîner une détérioration ou un dysfonctionnement du produit.

Le produit ne doit pas être stocké ni utilisé à température négative.

Le produit ne doit pas être stocké ni transporté si elle est humide.

Le produit ne doit pas être stocké ni transporté en ambiance saline ou acide.

Hors les cas spécifiés ci-après, il est interdit de modifier et/ou de réparer le produit.

11.1 – Remplacement de la pièce d'usure « câble »

L'angle intérieur le plus fermé qui subit le frottement sur le câble de la ligne de vie, est protégé de l'usure par une pièce en acier inoxydable portant la référence « KNU». Cette pièce doit être changée lorsque son usure a progressé au point à mettre à vif le corps en aluminium du DCM. Le changement de cette pièce d'usure peut être réalisé par le propriétaire du matériel sous réserve d'un approvisionnement exclusif auprès du fabricant de l'appareil et d'un remplacement par la même référence.

11.2 – Remplacement de la pièce d'usure « bec »

Le bec supérieur de la fente de l'appareil est protégé de l'usure par une pièce en acier inoxydable portant la référence « KNBEC ». Cette pièce doit être changée lorsque son usure a progressé au point à mettre à vif le corps en aluminium de l'appareil. Le changement de cette pièce d'usure peut être réalisé par le propriétaire du matériel sous réserve d'un approvisionnement exclusif auprès du fabricant du produit et d'un remplacement par la même référence.

11.3 – Lubrification du linguet

Aucun lubrifiant minéral ou végétal ne doit être utilisé sur le linguet. La présence d'un lubrifiant favoriserait l'agglomération de poussières et salissures dans le mécanisme et pourrait en altérer le bon fonctionnement.

Au cas où il deviendrait difficile de basculer le linguet, il faut procéder à un nettoyage à l'eau propre, au besoin avec de l'alcool et bien sécher. Le linguet pourra être nettoyé avec une soufflette à air comprimé. Après nettoyage du linguet, son bon fonctionnement (ouverture facile avec la clé KN012CLE-02, bon verrouillage) doit être systématiquement vérifié.

11.4 – Remplacement du linguet

En cas de mauvais fonctionnement, de déformation ou en cas d'usure, le changement de cette pièce sera réalisé exclusivement par l'entreprise KUJANAK-Clip'Fil, par retour du produit à la dite-entreprise.

12 - LIMITE D'UTILISATION

Ce DCM est exclusivement conçu pour la protection anti-chute individuelle en PAH. Il ne doit pas être utilisé pour d'autres activités.

Il ne doit pas être utilisé comme équipement de levage.

13 - FABRICANT : KUJANAK 2 rue de Montholon 01000 Bourg-en-Bresse – 06 32 35 97 84 – contact@clipfil.com

14 - MARQUAGE D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Le produit porte un marquage comprenant dans l'ordre :

Marque commerciale – Fabricant et code postal – Référence du produit / année et mois de fabrication - n° individuel – Ø de câble approprié – indication du sens d'utilisation du produit - norme de référence EN17109:2020 - Marquage CE conformément au règlement EPI 2016 /425 - Identification de l'organisme notifié en charge du contrôle de production désigné par le n° 0082– prise de connaissance obligatoire de la notice d'emploi

selon l'exemple ci-après :

Clip'fil KUJANAK F-01000 – KN012/202102-0001 – Ø 12 mm - ← OK → ↕ NO - EN17109:2020 -

CE 0082 

L'organisme notifié pour la certification de ce produit est APAVE SUDEUROPE SAS – CS60193 - 13322 Marseille Cedex 16 – FRANCE – N° 0082.

L'organisme notifié pour le contrôle de production de ce produit est APAVE SUDEUROPE SAS – CS60193 - 13322 Marseille Cedex 16 – FRANCE – N° 0082.

15 - MATÉRIAU : ce DCM est construit en alliage d'aluminium 7075. Les pièces d'usure et le linguet sont réalisés en acier inoxydable 304L. Le produit est présenté anodisé de différentes couleurs.

16 – CONSERVATION DE LA NOTICE : cette notice doit être conservée par l'utilisateur afin de pouvoir être présentée à l'organisme de contrôle du PAH ou des entreprises chargées de la maintenance ou des modifications des installations du PAH.